

### **5. Le Concours Général pour les Mathématiques**

M. DESFORGE rappelle que la question a été portée à l'ordre du jour par le Comité, à la suite du vœu émis au cours de sa réunion du 18 mai 1933, et en raison d'une demande formulée par M. GÉRARD visant à la suppression du Concours Général pour les Mathématiques. Le Comité a pensé que la question du Concours Général de Mathématiques méritait d'être étudiée par l'Association.

(1) Voir le *Bulletin* n° 83, page 101.

M. GÉRARD déclare alors qu'il ne maintient pas sa demande de suppression du Concours Général de Mathématiques, car il ne pense pas être suivi dans cette voie par les membres de l'Association, mais il demande à l'Assemblée de renouveler le vœu émis l'an dernier, à propos des épreuves de mathématiques.

Tous les membres présents approuvent vivement la dernière proposition de M. GÉRARD. Quelques-uns signaient que les partisans de la suppression du Concours Général sont peut-être plus nombreux que ne le pense M. GÉRARD.

M. SINGIER fait observer que le Concours Général, ainsi qu'en témoignent les derniers rapports officiels, a eu au moins cette utilité de mettre en évidence la baisse du niveau des élèves consécutive à l'application des nouveaux programmes.

Comme il ne saurait être question de discuter immédiatement, sans préparation suffisante, un sujet aussi important, l'Assemblée générale se rallie à la proposition du Comité d'ouvrir une enquête sur le Concours Général de Mathématiques, puis elle renouvelle à l'unanimité le vœu émis par le Comité l'an dernier :

*L'Association des Professeurs de Mathématiques de l'Enseignement secondaire public exprime le vœu que les problèmes de mathématiques proposés au Concours Général n'incitent pas les professeurs à traiter dans leur cours des questions ne figurant pas au programme de la classe et figurant au programme des classes ultérieures.*